

## **L'entrepreneuriat innovant et le développement territorial : cas du secteur artisanal au Maroc.**

### **Innovative entrepreneurship and the territorial development: the case of the artisanal sector in Morocco.**

**Khadija AHOUI**

Doctorante à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Agadir  
Université IBN ZOHR.

Equipe de recherche : Etudes et de Recherches en Entrepreneuriat et Management des  
Organisations sociales et économie de territoire.

**E-mail** : k.ahouzhadija@gmail.com

**Latifa NAIT HADDOU**

Enseignante chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Agadir  
Université IBN ZOHR.

Equipe de recherche : Etudes et de Recherches en Entrepreneuriat et Management des  
Organisations sociales et économie de territoire.

**E-mail** : l.naithaddou@uiz.ac.ma

**Date de soumission** : 07/02/2019

**Date d'acceptation** : 20/03/2019

**Pour citer cet article** :

AHOUI K. & NAIT HADDOU L. (2019) « L'entrepreneuriat innovant et le développement territorial : cas du  
secteur artisanal au Maroc. », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 8 : Mars 2019 /  
Volume 3 : numéro 4 » p : 864- 883

## **Résumé :**

L'innovation, sous l'action de l'entrepreneuriat est le moteur de la croissance économique, et aussi la clé de la réussite des entreprises. Or, le développement territorial dépend des comportements des entrepreneurs locaux et l'entreprise artisanale est ancrée dans les territoires, et a des connaissances sur les marchés locaux. L'objectif de ce papier est de montrer l'importance de l'entrepreneuriat innovant artisanal au développement territorial au Maroc, en mobilisant une démarche descriptive via l'étude documentaire. Alors, le secteur artisanal marocain développe le patrimoine de chaque région de façon différente, et l'entrepreneuriat innovant artisanal a encore un effet médiocre sur le développement territorial au Maroc.

**Mots clés:** Entrepreneuriat innovant, Entrepreneuriat artisanal, Innovation, Artisanat, Développement territorial.

## **Abstract:**

Innovation, under the action of entrepreneurship is the engine of economic growth, and also the key to the success businesses. Moreover, territorial development depends on the behaviours of local entrepreneurs and the artisanal enterprise is rooted in the territories, and has knowledge of local markets. The objective of this paper is to show the importance of innovative artisanal entrepreneurship in territorial development in Morocco, using a descriptive approach through study the annual reports. Then, the Moroccan artisanal sector develops the heritage of each region in a different way, and innovative artisanal entrepreneurship still has a poor effect on territorial development in the Morocco.

**Key words:** innovative entrepreneurship, artisanal entrepreneurship, Innovation, craftsmanship, territorial development

## Introduction:

Les chercheurs s'intéressent au phénomène d'instrumentation de la dynamique territoriale par l'entrepreneuriat depuis le début des années 80. Ainsi, l'entrepreneuriat favorise la croissance et le développement économique grâce à l'innovation qui apporte de la valeur ajoutée. Cet entrepreneuriat est considéré aussi comme un moteur du développement territorial.

Or, les entreprises artisanales dans leurs diversités (Zarca, 1983), en se basant sur la créativité (Carrier, 1997) en tant qu'élément central de leur stratégie, peuvent créer de nouveaux processus d'innovation en mobilisant le potentiel interne des territoires et les modalités d'ajustement externes. Le but est de répondre aux besoins des territoires et de les entraîner dans une dynamique de développement continue. Au Maroc, le secteur artisanal connaît actuellement un développement prometteur grâce à l'investissement dans l'amélioration de la qualité et du design de ses produits traditionnels.

L'objectif de ce papier est de répondre à la problématique suivante : *de quelle manière l'entrepreneuriat artisanal innovant contribue-t-il au développement territorial marocain ?*

Pour apporter les éléments d'analyse dans le cadre de cette recherche, nous proposons tout d'abord : une étude théorique des différentes approches, modèles et pratiques de l'entrepreneuriat innovant, l'entrepreneuriat artisanal et le développement territorial, et ensuite, nous allons traiter la relation entre l'entrepreneuriat innovant et le développement territorial. Au niveau empirique, nous allons faire une étude descriptive, à partir d'analyse documentaire des rapports annuels de ministère de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire et de Direction des Études et des Prévisions financières pendant la mise en place de la "Vision 2015", par l'analyse des indicateurs principaux du secteur. Afin de déterminer l'effet de l'entrepreneuriat artisanal innovant sur le développement territorial au Maroc.

Notre raisonnement posera en deux parties, tout d'abord, une étude conceptuelle de l'entrepreneuriat artisanal innovant et le développement territorial, et en deuxième lieu, nous vérifierons, la relation entre les deux concepts au niveau du secteur artisanal marocain.

## 1. Revue de littérature : L'entrepreneuriat artisanal innovant et le développement territorial.

### 1.1. L'entrepreneuriat innovant.

L'entrepreneuriat peut être défini comme « un processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution

vable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prend connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise » (FILION ,1988 et 1991).

Aussi (Schumpeter, 2006, Cité par Julien & Cadieux, 2010) a défini l'entrepreneuriat que c'est« la capacité à introduire des innovations (produits, méthodes, etc.) et de provoquer ou de profiter d'un déséquilibre dans le marché, inclus la création de valeur dans un processus dialogique entre l'entrepreneur et le marché».

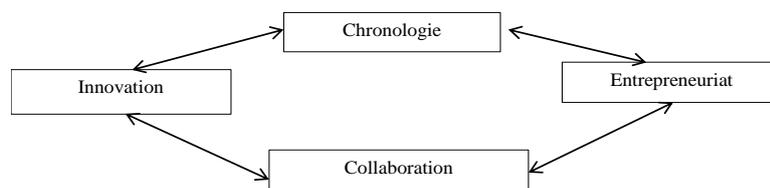
Ainsi, pour (Julien & Marchesnay, 2011) l'innovation est des opportunités multiples qui constituent les fondements de l'entrepreneuriat, puisqu'elles supposent des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens et services, ou, encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation c'est ouvrir les marchés à sortes d'opportunités, comme créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit et c'est proposé nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre.

Pourtant, l'innovation et l'entrepreneuriat sont donc intimement liés et interdépendants. De sorte (Chaix, 2015), a expliqué que les sujets de l'entrepreneuriat et l'innovation sont souvent traités et étudiés séparément. Une évolution récente tend à les associer de plus en plus, que ce soit dans des revues, des groupes de réflexion ou des programmes universitaires. Mais il s'agit souvent plus d'une juxtaposition que d'une interpénétration de ces deux notions. En revanche, lui a considéré que l'innovation est imbriquée dans l'entrepreneuriat, c'est-à-dire de sa mise en œuvre par les entrepreneurs, créateurs d'une nouvelle entreprise ou développeurs d'une nouvelle activité dans une structure existante, pour mieux positionner l'entreprise dans le marché et pour avoir un avantage concurrentiel.

- Relation entrepreneuriat / innovation : outils de mesure

L'innovation et l'entrepreneuriat selon (Johnson, et al.,2014) sont liés par le même souci de créativité, qu'il s'agisse d'élaborer de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux procédés ou de nouvelles organisations. Pour les organisations de service public, la pression budgétaire et les exigences croissantes des usages imposent des innovations toujours plus nombreuses, voire des formes particulières d'entrepreneuriat. Pour les entreprises privées confrontées à un environnement concurrentiel, l'innovation est souvent une condition de survie.

**Schéma n° 1 : la logique innovation / entrepreneuriat.**



Source : Choix stratégique, chapitre 9: l'innovation et l'entrepreneuriat

Les innovations et les créations d'entreprises réussies résultent généralement de collaborations bénéfiques. Ces collaborations peuvent prendre plusieurs formes : entre une organisation et ses clients, entre des grandes entreprises et des petites start-ups, voire entre des entreprises privées et des entrepreneurs sociaux.

Par ailleurs, l'innovation est globale et difficile à mesurer. De plus, les dépenses effectuées pour la développer sont diffuses et donc souvent impossibles à comptabiliser. En revanche, les dépenses directement orientées vers la recherche et le développement (R et D), particulièrement présentes dans les grandes entreprises ou encore à des données officielles comme les banques de brevets. Selon (Julien & Marchesnay, 2011), les deux variables en particulier favorisent l'innovation, soit le niveau de formation ou la capacité d'absorption et de transformation de l'information nouvelle, soit une forte liaison avec de bons réseaux d'information, notamment ceux que l'on appelle « à signaux faibles » apportant des informations inhabituelles, forçant ainsi à voir les choses autrement. Et aussi il y a veille technologique, qui est une forte propension à rechercher et une capacité importante à trier, évaluer, transformer et utiliser l'information, constitue la variable clé de l'innovation, soit celle qui permet de maintenir l'entrepreneuriat.

## 1.2. Entrepreneuriat artisanal:

Certains considèrent l'artisanat comme un «secteur économique» d'autres comme un «mode de vie» ou comme un «modèle d'intégration», voir comme une solution au chômage en créant de «l'emploi», parfois de «l'occupation» individuelle. L'artisan de 21e siècle a évolué et n'est plus celui du 19e siècle, de nouvelles pistes pour comprendre l'artisanat moderne dépassent leur rôle économique à être humain. L'approche de (Marchesnay, 2004) montre que l'entrepreneur du 21e siècle est une notion qui continue de faire son chemin.

L'entrepreneur et son activité sont assimilés à une « action risquée » (Vérin, 1982). Historiquement, l'entrepreneur joue un rôle important dans l'amélioration des techniques et dans le développement des arts : il s'agit d'un maître au sens artisanal.

Pour (Cantillon, 1680-1733 cité par Van Caillie et Lambrecht, 1995, p.3) « *le fermier, le marchand, l'artisan, quelle que soit leur activité, entrent dans la catégorie des entrepreneurs* » et aussi « *Cantillon est le premier à définir le profil de l'entrepreneur et à mesurer les difficultés d'une gestion qui affronte empiriquement l'imprévisible et l'incertain (...)* *L'entrepreneur y est défini comme une personne indépendante* ».

D'ailleurs, (Asquin & Marion, 2005 cité par Deman-meier, 2009) voient les entreprises artisanales qu'ils présentent des identités différentes allant d'une orientation de métier jusqu'à la modernité en fonction de la personnalité de leur dirigeant. Ce que confirme (Picard, 2006) dans son analyse du système identitaire de l'entreprise artisanale dans laquelle il considère le profil de l'entrepreneur, ces objectifs stratégiques, sa perception de l'environnement ainsi que sa perception du métier.

Toute activité peut être a priori entrepreneuriale, les artisans personnes physiques auraient alors des activités créatrices de valeur, impliquant un changement de statut pour l'individu et/ou dans l'environnement (innovation), et intégrées dans une organisation créée ou reprise, aux grandes dynamiques du champ entrepreneurial (Richomme-Huet, 2002).

#### 1.2.1. L'artisanat au monde d'entrepreneuriat.

L'artisan et le «Très petit entrepreneur» selon (Hernandez, 2001) sont des professionnels qui maîtrisent parfaitement un métier, une production, une technique. Accordant une place prédominante à la communication orale et informelle, ils délèguent peu et ont un comportement directif fortement teinté de paternalisme. Ils veulent avant tout rester indépendants et n'ont aucune envie de partager le peu de pouvoir dont ils disposent. De ce fait, leur gestion reste traditionnelle (Marchesnay, 1993) : les tâches sont peu différenciées et les individus peu intégrés à l'organisation. Bien qu'il ait une stratégie incrémentale et réactive, avec beaucoup d'ambition, ils rejoignent parfois la catégorie des entrepreneurs.

Smith voit que le rapprochement de l'Entrepreneur-artisan c'est une éducation limitée, peu instruite, formation et expérience essentiellement technique, homme d'atelier, peu de compétences de gestion, peu habile pour composer avec son environnement, peu sociable,

paternaliste, se méfient des emprunts, travailler à son propre compte, propriétaire d'une petite entreprise. (Smith, 1967, cité par Paturel & Richomme-Huet, 2006).

Que Lauter voit ce rapprochement de l'Entrepreneur-artisan comme un professionnel indépendant, refus de la croissance au nom de valeurs traditionnelles, recherche en priorité de positions protégées sur le marché, de l'indépendance personnelle, de la réussite personnelle et d'un avantage financier, survie. Souvent fils d'artisan, homme d'un seul produit, préfère la sous-traitance à l'innovation, son entreprise doit s'adapter aux besoins de la famille. (Lauter, 1975, cité par Paturel & Richomme-Huet, 2006).

### 1.2.2. Le devenir de l'activité artisanale et l'activité entrepreneuriale.

D'ailleurs les économistes se posent à répondre sur « La question fondamentale qui est de savoir si l'artisan est un entrepreneur. Innover ne semble pas le motiver, privilégiant la pérennisation de son entreprise à sa reproduction élargie. Mais, d'autres indices incitent à considérer l'artisan comme un entrepreneur dans le sens schumpétérien, analyse que partage Henri Jorda. Ce dernier a constaté un glissement du métier et donc de la définition même de ce qu'est un artisan, au travers d'une approche historique de l'artisanat. Bien que Serge Leroux voit le rôle essentiel des technologies de l'information et de la communication dans le renouveau de l'artisanat et dans sa place centrale comme «nouveau modèle productif». Pour Claude Fournier est considéré le rôle de l'État est essentiel dans ces domaines, mais l'entreprise artisanale semble bien s'accommoder de la mondialisation au point de devenir elle-même une entreprise multinationale en premier lieu en exportant, et ce en dépit des barrières administratives qui restent très importantes, y compris au niveau de l'Union européenne ».( S. Boutillier, C. Fournier, 2006)

Si l'entrepreneur est « un agent social dont la réussite est conditionnée par la mobilisation d'un capital social à triple facette : capital financier, capital-connaissances et capital-relations» (Boutillier et Uzundis, 1999, p.147), alors les activités artisanales seront nécessairement à destinées entrepreneuriales par rapport à d'autres activités puisqu'elles bénéficient d'une hiérarchie linéaire des qualifications (Richomme, 2000 ; Zarca, 1986), d'un temps de salariat pour l'accumulation d'un capital financier (Auvolat et alii, 1985) et d'une implantation forte dans un territoire (Julien et Marchesnay, 2011).

Enfin, la vision traditionnelle de rapprochement entre l'artisanat et l'entrepreneuriat voit que l'artisan est homme de métier qui avait un niveau d'instruction bas et une organisation non

structurée, il maîtrisait les techniques de production plus que la gestion d'organisation (ou équipe), il se familiarise avec une structure restreinte et indépendante. C'est pour cela, l'artisan peut qu'être un entrepreneur au sein d'une très petite entreprise. En revanche, la vision moderne de ce rapprochement insiste que l'avenir de l'activité artisanale repose essentiellement sur l'activité entrepreneuriale, puisque cette dernière est créatrice de valeur impliquant un changement et intégrée dans une organisation créée ou reprise, dans une structure bien organisée qui est une implantation forte dans le développement territorial.

### 1.3. Le développement territorial.

Le territoire dans la dimension économique était à l'origine de l'émergence de ce qu'on appelle « L'économie Territoire », un concept considéré par les théoriciens et spécialistes du développement comme étant le « dernier-né » des tentatives de sortie de la crise. Il ne s'agit nullement d'un retour à l'isolement, mais d'une optimisation des potentialités et d'un rééquilibrage du territoire. Un territoire qui ne cesse d'interpeller, en tant que composante de la politique du développement, les praticiens et théoriciens du développement.(El ALAMI, 2018)

Ainsi, le terme de développement territorial est plutôt récent, et longtemps, les auteurs lui ont préféré ceux de développement local, le concept de territoire a progressivement trouvé sa place au début des années 80. Pour (Sack, 1986, cité par Torre, 2015) le territoire ; c'est avant toute une référence, plutôt qu'à des frontières délimitées, à des relations organisées, des groupes ou des populations particulières, qui se reconnaissent dans des projets communs.

Alors, le concept de développement territorial selon (Torre, 2015) ne concerne pas seulement en aire géographique ; la notion de territoire recouvre un aspect institutionnel et aussi social, l'analyse de concept impose toutefois trois importantes lignes.

1- le processus de développement territorial dépend aux comportements des acteurs productifs et des institutions à la charge des politiques de développement et aussi aux parties prenantes des territoires (collectivité locale, territoriale et monde associatif...).

2- le processus de coopération et de construction sociale ; les institutions sociales se trouvent au cœur des processus d'innovation territoriale.

3- l'usage de sol (land use) intègre dans processus de projet de développement.

Enfin, le développement territorial a pris une dimension plus que celui de l'économie et géographie vers une dimension sociale, technique, écologique dans la science des sols. Ici, nous pouvons introduire le concept de la compétitivité des territoires, qui s'ajoute une notion de développement territorial, la question d'attractivité et l'économie résidentielle.

#### 1.4. L'entrepreneuriat innovant et le développement territorial

La dynamisation économique des territoires par le biais de l'entrepreneuriat et de l'innovation est l'un des défis principaux pour assurer le développement territorial. L'entrepreneur de proximité géographiquement et socialement proche des individus et de la collectivité joue un rôle crucial dans le lancement d'innovations localisées qui à petite échelle contribuent à satisfaire les besoins des populations locales. Cependant, certains territoires produisent plus d'entreprises que d'autres, créant une atmosphère ou un milieu soutenant les entrepreneurs dans leurs efforts de contribution au développement territorial. L'interrogation qui porte sur la dynamique économique territoriale renvoie, de plus en plus, aux politiques et mesures de sensibilisation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, l'innovation est considérée comme le moteur du développement surtout les territoires dynamiques. L'innovation est endogène, dépend des projets, des acteurs locaux et de leur réussite. Elle repose sur la mobilisation et la création des ressources locales, la mise en œuvre de collaboration et de coopération productrice de biens, de service ou d'innovations organisationnelles, sociaux et institutionnels (Hugues et al., 2013, cité par Torre, 2015). L'innovation territoriale se trouve dans leur diversité, d'un fonctionnement davantage axé sur les territoires.

Dans les dernières décennies ont vu la reconnaissance de la dimension territoriale et l'essor des approches du développement territorial. Ainsi, les acteurs locaux concentrent sur la dimension productive des innovations technologiques, qui trouvent leur expression dans les systèmes locaux performants, milieux, cluster ou pôles de compétitivité.

En effet (Julien & M. Marchesnay, 2011) traitent le milieu innovateur (particulièrement entrepreneurial), c'est-à-dire là où les entreprises se multiplient, présente un ensemble d'interdépendances fonctionnelles entre acteurs, fondées sur leur appartenance à un même territoire. Pour qu'un milieu devienne particulièrement innovateur, il faut qu'il existe dans le territoire :

- 1) Un échange d'information, structurée le plus souvent en réseaux plus au moins formels, pour répondre aux multiples besoins de développement des entreprises.
- 2) Une concentration relativement systématique, formelle ou informelle, entre différentes firmes aux expertises diverses (productions, conseils, distributions, équipements...) de façon à échanger de l'information complexe, technologique, commerciale et concurrentielle, afin de réduire l'incertitude, ou de mieux la contrôler.
- 3) Le développement d'une culture technique multipliant les acteurs orientés vers l'innovation et la technologie, le milieu innovateur facilite systématiquement le partage de savoir et le savoir-faire.

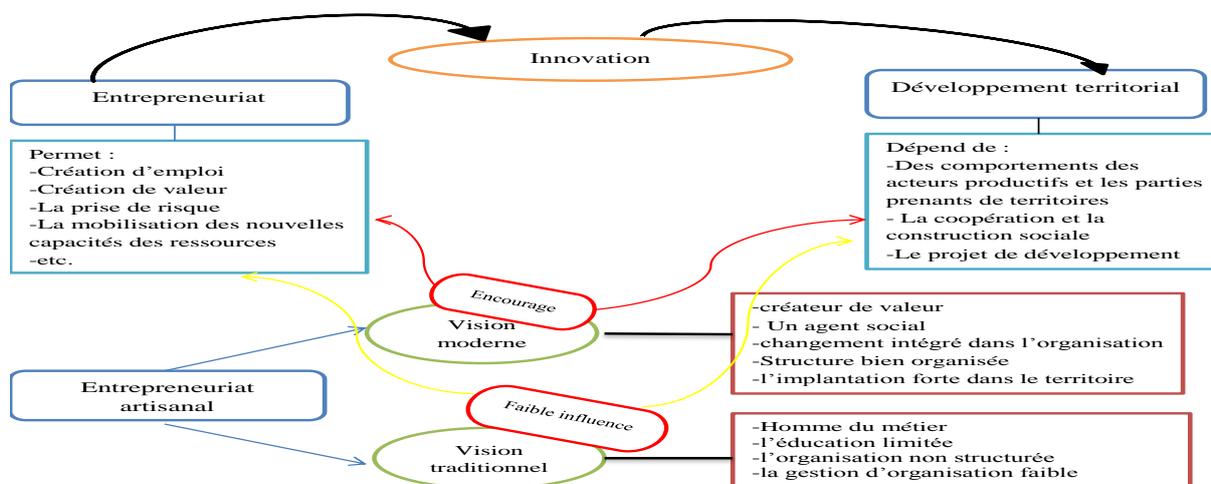
Donc, le milieu innovateur constitue un ensemble d'interdépendances fonctionnelles entre acteurs fondées sur leur appartenance à un même territoire. Ces interdépendances favorisent un processus d'apprentissage collectif par l'échange d'information et la réduction de l'incertitude de qui découle de cet échange et de l'innovation systématique partagée.

Dans le même sens (Marshall, 1919, cité par Uzunidis, 2008) a montré que l'efficacité territoriale d'une telle organisation. Tiens sur les économies des coûts de transaction. La concentration sur un même système productif permet de faciliter non seulement les transactions, mais aussi les relations réciproques de connaissance et de confiance entre les différents partenaires. Marshall a ainsi introduit le concept « d'atmosphère industrielle » qui a relié à la fois à la compétence et à l'expérience professionnelle des travailleurs et aussi à la localisation des entreprises sur un même territoire.

- Cadre conceptuel de sujet

La revue de littérature de ce sujet montre que la contribution de l'entrepreneuriat au développement territorial nécessite d'introduire l'innovation à l'entrepreneuriat comme un indicateur principal de développement. D'ailleurs, l'entrepreneuriat artisanal adoptera l'approche moderne dans la recherche scientifique qui permettra de réussir le projet artisanal dans le territoire.

Schéma n°2 : cadre conceptuel



Source : élaboration personnelle.

## 2. Analyse empirique : l'entrepreneuriat artisanal et le développement territorial marocain.

### 2.1. L'état de secteur d'artisanat marocain

L'artisanat marocain reflète la richesse culturelle ancestrale propre au pays et représente un important gisement économique. De nombreux indicateurs économiques montrent que le secteur est primordial pour l'économie marocaine, mais aussi pour une grande partie de la population.

(Kabbaj ,2011) a défini l'artisanat comme « *un symbole d'authenticité et de génie marocain, c'est aussi un pilier fondamental de la civilisation et de patrimoine de la nation, qui se caractérise par sa diversité culturelle et sa particularité intellectuelles* ».

Pourtant, les changements économiques et développementaux dans le secteur de l'artisanat opérés au sein de la société marocaine durant les vingtièmes siècles avec l'adoption, des structures modernes, au niveau économique, industriel et commercial. Et avec l'ouverture du Maroc sur l'Europe, ont contribué à l'apparition de l'artisanat comme un secteur professionnel.

selon (ministère de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, 2011) ce secteur se caractérise par :

- Secteur très large, aux contours non tranchés ;
- Tissus très fragmenté constitué d'une grande variété d'acteurs ;
- Tissu éclaté sur l'ensemble du territoire, avec notamment des activités dispensées en milieu rural ;
- Importance de l'emploi à temps partiel : notamment, l'artisanat est une activité secondaire pour nombreuses personnes (surtout dans le milieu rural) ;
- Caractère informel de l'activité.

Les acteurs de ce secteur sont d'ordre trois (ministère de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, 2011):

- Les acteurs de production : mono-artistes et entreprises ;
- Les acteurs de distribution/commercialisation : entreprises – commerce ;
- Les acteurs institutionnels : ministère, acteurs publics et représentants des Professionnels.

## 2.2. La contribution du secteur artisanal au développement territorial marocain

L'artisanat marocain qui s'érige parmi les premiers secteurs créateurs d'emplois et de revenus au niveau national a enregistré selon le tableau suivant :

**Tableau n° 1 :** les réalisations en chiffre de secteur d'artisanat marocain.

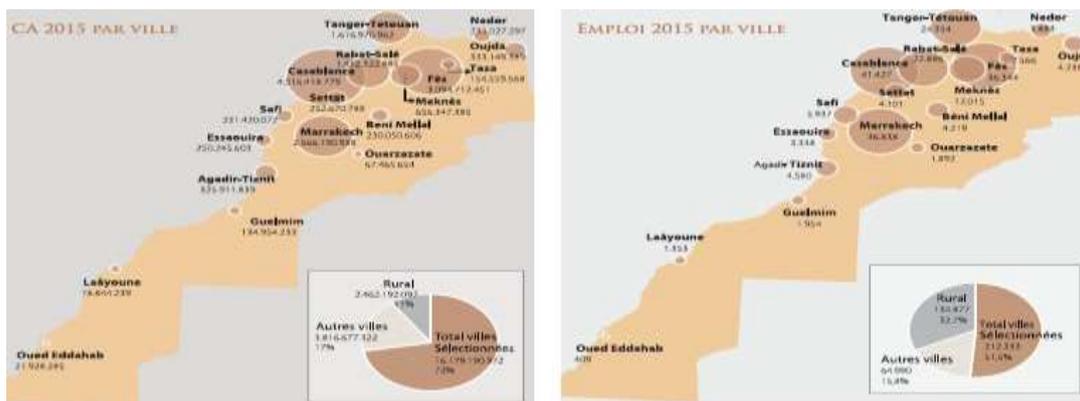
	2012	2015
Chiffre d'affaire	19,4 Milliards de DH	22,4 Milliards de DH
Emploi	386.713 Artisans	412.201 Artisans
Exportations	336 Millions de DH	438,7 Millions de DH
Valeur ajoutée	11,3 Milliards de DH	13,3 Milliards de DH

Source : tiré des rapports annuels de ministère d'artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

Selon ce tableau le chiffre d'affaires, l'emploi, les exportations et la valeur ajoutée du secteur a connu une augmentation remarquable entre 2012 et 2015, malgré la faiblesse des exportations. Ces indicateurs montrent que le secteur a maintenu une croissance très importante et une création d'emploi additionnel. En effet, la place dont rêvait le marché intérieur est l'une des principales causes qui ont permis à ce secteur d'enregistrer cette évolution, sans tenir compte de la conjoncture internationale difficile.

D'ailleurs, l'activité artisanale reste très orientée vers la demande interne (ménage résidents et commerçants), et le poids des ventes qui s'adresse aux touristes et MRE reste encore limité.

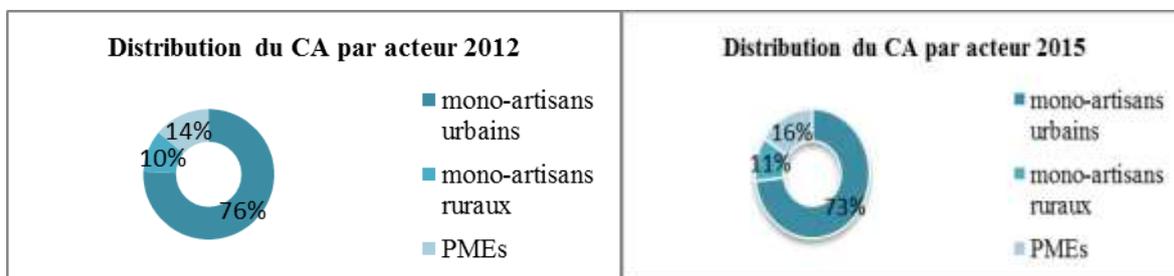
**Graphique n°1 : le chiffre d'affaires et l'emploi par ville en 2015**



Source : Panorama 2015 de ministère d'artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

Selon ce graphique, la répartition du chiffre d'affaires et de l'emploi par villes marocaines montre que l'activité artisanale exerce en milieu urbain est de 89 % du volume d'activité. Notamment sur les cinq principaux pôles de l'artisanat à savoir : Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger-Tétouan et Rabat-Salé, avec une focalisation du chiffre d'affaires de 59 % du volume d'activité.

**Graphique n°2 : La distribution du chiffre d'affaires par acteur en 2012 et en 2015.**



Source : Panorama 2015 et panorama 2013 de ministère d'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.

Les mono-artisans urbains assurent le plus grand parti de la production artisanale, avec 73 % du total du chiffre d'affaires du secteur de l'artisanat en 2015. Toutefois, celle-ci arrive à perdre leur part à l'égard de deux autres cibles proprement les PME qui ont affiché un rythme le plus élevé du chiffre d'affaires de 31,6 % entre 2012 et 2015.

En effet, les initiatives des acteurs territoriaux publics et privés dans la « vision 2015 » d'artisanat viennent à encourager de plus en plus la création des entreprises modernes et certifiées, et lutter aussi contre le secteur informel pour but, de donner aux artisans la possibilité d'accès à la formation, à l'encadrement professionnel et aux recherches innovantes mises en œuvre dans ce secteur.

### 2.3. Les indicateurs d'innovation du secteur artisanal :

#### 2.3.1. Formation professionnelle :

La mise en place d'une formation initiale, selon ses deux modes : une formation par apprentissage et une formation résidentielle, offre aux jeunes une formation qualifiante, qui leur permet d'acquérir des savoirs et des savoir-faire et de développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat, favorisant leur insertion socioprofessionnelle. 30.000 artisans sont les lauréats de ses formations professionnelles entre 2008 et 2015.

#### 2.3.2. Les dépenses d'investissements :

Le niveau d'investissement du secteur artisanal demeure généralement limité, le montant moyen est de 142MDHS en 2015 (DEPF, 2015), parmi les différents acteurs, les PME qui affichent les dépenses d'investissement le plus important. Ainsi, pour le type d'investissement réalisé, l'acquisition d'outils ou de machines vient en premier lieu (76,9 %) suivie par la réalisation de travaux d'aménagement des locaux (46,2 %) en 2015. Cela est cohérent avec le fait que la rénovation ou le remplacement des outils de production soit le principal motif évoqué par les PME, pour l'accomplissement des investissements de 69,2 % pendant la même année.

#### 2.3.3. Le budget d'État :

Le budget nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'Artisanat a été évalué pour les 9 années (2007-2015) en montant total de 2,8 milliards de dirhams se répartie comme suit :

**Tableau n° 2 :** la répartition de budget entre (2007-2015).

	Budget total 2007-2015	Pourcentage
	En millions de dirhams	
Promotion	1642	57 %
Études et appui	335	11 %
Formation	738	27 %
Infrastructures	138	5 %
<b>Total</b>	<b>2852</b>	<b>100 %</b>

Source : rapport vision 2015, pour développement du secteur de l'Artisanat.

D'après ce tableau, la grande part de budget est dédiée à la promotion et à la commercialisation des produits artisanaux (57 %) puis 38% est dédié à l'étude et la formation.

En conséquence, cela montre que le plan d'artisanat favorise l'émergence des concepts innovateurs pour le soutien et la promotion de produit artisanal marocain.

#### 2.3.4. La qualité :

La compétitivité du secteur de l'artisanat se manifeste essentiellement par le niveau de la qualité de ses produits, la préservation de ses spécificités, sa capacité de s'adapter de manière continue aux exigences du marché par la voie de l'adoption des normes, du contrôle des unités de production de l'artisanat, de l'élaboration des marques collectives de certification et des labels, de la certification des unités de production de l'artisanat et de l'innovation.

#### ✓ Taux de normalisation :

Ce taux stimule le résultat de l'effort du ministère, en concertation avec les partenaires (IMANOR, professionnel du secteur, laboratoires...), à faire adopter des critères de définition, de description et d'essais assurer l'amélioration de la qualité des produits de l'artisanat. Ce taux s'obtient par le rapport du nombre de normes adoptées sur celui de la valeur cible qui est de 20 normes.

**Tableau n° 3 : taux de normalisation**

Année de référence / valeur cible	2014 réalisations	2015 LF	2016 PLF	2017 Prévision	2018 Prévision
20 normes par an	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Direction de la Préservation du Patrimoine, de l'Innovation et de la Promotion.

**Tableau n° 4 : nombres des normes dans le secteur artisanal**

Filière	Nombre de normes
Cuir	64
Textiles	52
Dinanderie	40
Bijouterie	16
Poterie céramique	13
Coiffure	01
Bois	14
<b>Total</b>	<b>203</b>

Source : Stratégie nationale de Labellisation dans le Secteur de l'Artisanat (2014).

D'après ce tableau les produits de cuir, de textiles et de dinanderie avaient un grand partant de nombre des normes, grâce à la forte demande nationale et aussi internationale de ces produits.

✓ Taux d'élaboration de marque :

Ce taux stimule que des marques collectives de certification élaborées par le ministère dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de labellisation. Ce taux s'obtient par le rapport du nombre de marques élaborées sur celui de la valeur cible qui est de trois marques.

**Tableau n° 5 : taux d'élaboration de marque.**

Année de référence / valeur cible	2014 réalisations	2015 LF	2016 PLF	2017 Prévision	2018 Prévision
3 marques par an	233,33 %	1000 %	100 %	100 %	100 %

Source : Direction de la Préservation du Patrimoine, de l'Innovation et de la Promotion.

32 marques collectives de certification seront créées lors de la 1<sup>ère</sup> vague de certification, les marques créées bénéficient d'un ou plusieurs labels.

✓ Taux de certification :

Ce taux opère des unités de production auditées et certifiées conformes au règlement d'usage des marques collectives de certification, pouvant bénéficier dès lors de ces marques. Ce taux s'obtient par le rapport du nombre d'unités de production certifiée auditées sur celui de la valeur cible qui est de 150 Unités de production.

**Tableau n° 6 :** taux de certification.

Année de référence / valeur cible	2014 réalisations	2015 LF	2016 PLF	2017 Prévision	2018 Prévision
150 unités de production certifiée par an	176,67 %	183,33 %	100 %	100 %	100 %

Source : Direction de la Préservation du Patrimoine, de l'Innovation et de la Promotion.

Ces taux servent à contribuer à la mise à niveau de l'Artisanat, s'inspirer des normes internationales pour crédibiliser le label auprès des marchés étrangers et viser l'excellence par la discrimination positive tout en collant au contexte national.

### 2.3.5. Recherche et développement :

La mission de Recherche et Développement dans le secteur de l'artisanat (2015) s'articule autour des axes suivants :

- Développer et améliorer la qualité des produits et la productivité du secteur moyennant des actions de R&D par filière à travers : l'innovation, l'amélioration de la qualité de la matière première et des procédés de fabrication.
- Développer des pôles de compétences nationaux par région et par filière.
- Insertion des activités de l'artisanat dans le système R&D nationale à travers son intégration dans les différents programmes nationaux de R&D et le rapprochement direct des Instituts de recherche, Universités et laboratoires par l'exécution d'actions R&D spécifiques au secteur de l'artisanat.
- Conventions de partenariat avec plusieurs Facultés, Écoles Supérieures et Centres Techniques.

### Conclusion :

D'après les expériences des certains pays développés, on s'avère que les territoires jouent un rôle primordial à l'entrepreneuriat innovant. A l'aide de leur patrimoine culturel, leur savoir-faire, leurs compétences, leurs ressources et les actifs génériques.

L'entrepreneuriat est généralement considéré comme apporteur de la création d'emplois et de valeur pour la nation. Pourtant, l'artisanat vise à reproduire le patrimoine culturel par un métier générateur de revenus et créateurs d'emplois, mais il est doté par un capital certes et restreint. Dans la littérature, le rapprochement entre l'artisanat et l'entrepreneuriat s'est évolué historiquement, en premier lieu, la vision traditionnelle traite ce rapprochement comme une limite de la capacité d'artisan pour s'intégrer dans le processus entrepreneurial vis-à-vis de son niveau d'éducation et de connaissance limitée, et la structure non organisée et indépendante de son organisation, l'entrepreneur artisan ici peut être un propriétaire d'une très petite entreprise. En deuxième lieu, la vision moderne traite une discussion entre un statut d'artisan et celui d'entrepreneur, puisque l'artisanat dépend de l'innovation et aussi l'entrepreneuriat, les chercheurs conviennent que l'avenir de l'activité artisanale repose essentiellement sur l'activité entrepreneuriale.

En effet, le secteur de l'artisanat au Maroc éprouve une progression croissante et continue grâce à la « vision 2015 » qui a atteint un taux de réalisation de 86 %. En 2015, le secteur contribue au développement territorial, par un chiffre d'affaires de 22,4 milliards de dirhams, par la création d'une valeur ajoutée de 13,3 milliards de dirhams, et d'une création d'emplois de 412.201 artisans. Même si le secteur a connu une domination des activités des monos-artisans, et des investissements encore médiocres or, les acteurs publics et privés au Maroc encouragent l'insertion dans le processus de l'entrepreneuriat innovant. Par ailleurs, l'évolution de la création des PME tend vers la hausse depuis le lancement de programme-contrat (2007-2015), par la création de 840 PME et de 13.882 coopératives pendant cette période. Ces résultats sont supérieurs, aux objectifs envisagés par le ministère de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire. Les entreprises artisanales inséreront dans le processus d'entrepreneuriat innovant, par le fait de suivre des formations, d'avoir des normes et certificats de qualification et de bénéficier de R-D encadrée par le ministère. Afin d'assurer la compétitivité du secteur au niveau national et principalement au niveau international.

Enfin, l'entrepreneuriat artisanal innovant contribue au développement territorial au Maroc, mais cette contribution reste insuffisante et restreinte aux cinq pôles de l'artisanat à savoir : Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger-Tétouan, et Rabat-salé. En revanche, l'évolution favorable du secteur dans l'encouragement d'entrepreneuriat et d'innovation donnera un indicateur positif pour le développement territorial dans le programme ministériel de la « vision 2020 ». Pour donner à cette étude un prolongement, nous proposons ainsi une analyse des indicateurs de l'entrepreneuriat innovant de chaque région du Maroc, pour mieux déterminer la compétitivité territoriale de ce secteur.

## Références bibliographiques

- Auvolat M., Lavigne J.C., Mayere A., (1985) L'artisanat en France, réflexion générale et prospective, La documentation française, Cepam.
- Boutillier S., Uzunidis D., (1999) La légende de l'entrepreneur : le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise, Alternatives Economiques Poches, La Découverte et Syros.
- Boutillier S., Fournier C., (2006) « Présentation : Société et artisanat. De la théorie à la réalité économique », Marché et organisations (N° 1), p. 13-16.
- Carrier. C. (1997). De la créativité à l'intrapreneuriat, Presse de l'Université du Québec.
- Chaix. P. (2015). Innovation et entrepreneuriat : 10 règles pour construire une entreprise innovante, E-THEQUE, Lille, France.
- Demen Meier C., Entrepreneur de la restauration artisanale : Profil, caractéristiques de l'entreprise et performance économique, un colloque international, « la vulnérabilité des TPE et des PME dans l'environnement mondialisé » de 27 au 29 mai 2009.
- Direction des Etudes et des Prévisions Financières (2005), tableau de bord, mai 2015.
- El ALAMI D, (2018), Réflexion sur la politique des pôles de compétitivité au Maroc : approche comparative, Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, n° 7, Décembre 2018.
- FILION, L-J. (1997). « Le champ de l'entrepreneuriat: historique, évolution, tendances », Cahier de recherche no 1997-01 Janvier.
- Hernandez. E-M (2001), l'entrepreneuriat : approche théorique, éd. Harmattan.
- Johnson G., Whittington R., Scholes K., Angwin D., Regnér P., Fréry F. (2014). « Stratégique », 9e éd. Pearson France,
- Julien. P-A. & Marchesnay. M., (2011) . L'entrepreneuriat, éd. ECONOMICA.
- Julien. P-A. & Cadieux .L, (2010). « La mesure de l'entrepreneuriat », Institut de la statistique du Québec, décembre 2010, 4e trimestre.
- Kabbaj. A., (2011). L'artisanat au Maroc, militantisme, culture et économie sociale.
- Paturel. R, Richomme-Huet. K (2006), Le devenir de l'activité artisanale passe-t-il par L'activité entrepreneuriale ? De Boeck Supérieur | « Revue de l'Entrepreneuriat », vol 6, p. 29-52.
- Picard C., (2000) La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Annecy.

Richomme K., Contribution à la compréhension du système de gestion des entreprises artisanales, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Montpellier I, 2000.

Leclaire L-A & Liu Z., (2014). « Innovation et entrepreneuriat, le cas du secteur du tourisme a Paris intramuros », Innovation 2014/2 (n°44), P.169-185.

Marchesnay. M, (2004), L'hypofirme, fondement de l'hypermodernité ?, 7ème Congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME, 27-29 octobre, Université de Montpellier.

Ministère d'artisanat et de l'économie sociale et solidaire. (2016). Panorama observatoire National de l'Artisanat, édition 10. 2015,

Ministère d'artisanat et de l'économie sociale et solidaire. (2015). Panorama observatoire National de l'Artisanat, édition 9. 2014,

Ministère d'artisanat et de l'économie sociale et solidaire. (2014). Panorama observatoire National de l'Artisanat, édition 8. 2013,

Ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire (2015). Projet De Performance du Ministère De L'artisanat Et De L'économie Sociale Et Solidaire.

Ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, (2014). Stratégie Nationale de Labellisation dans le Secteur de l'Artisanat.

Ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, (2011).vision 2015, pour développement du secteur d'artisanat, Rabat,

Ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, (2015), rapport annuel de 2015.

Torre. A. (2015). Théorie du développement territorial géographie, économie société 2015/3 V.17.

Uzunidis. D., (2008). « Milieux innovateur et gestation d'un entrepreneuriat innovant », Marché et organisations 2008/1 (N° 6), éd. Le harmattan p. 119-145.

Van Caillie D., Lambrecht C., « L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs », Working Paper dans le cadre de la Chaire PME, mai 1995, p.1-21.

Zarca . B. (1983).Survivance ou transformation de l'artisanat en France. Th : sociologie, IEP.